du 18/12/2024

Appel aux candidats - Fonctions de promotion et de sélection

La « Fédération Wallonie-Bruxelles » est l'appellation désignant usuellement la « Communauté française » visée à l'article 2 de la Constitution.

Type de circulaire	circulaire administrative
Validité	à partir du 12/12/2024
Documents à renvoyer	oui, voir contenu de la circulaire

Résumé	Cette circulaire a pour objet la publication d'un appel à candidats pour
	une fonction de promotion et une fonction de sélection

Mots-clés Appel – Fonctions de promotion et de sélection
--

Établissements

ENSEIGNEMENT

Réseaux d'enseignement	Unités d'enseignement	
Wallonie-Bruxelles	Maternel ordinaire	Centres psycho-médico-sociaux
Enseignement	Primaire ordinaire Secondaire ordinaire Secondaire en alternance (CEFA) Maternel spécialisé Primaire spécialisé Secondaire spécialisé	Centres d'Auto-Formation Centres de Technologie Avancée (CTA) Centres de dépaysement et de plein air (CDPA) Centres techniques
	Promotion sociale secondaire Promotion sociale secondaire en alternance Promotion sociale supérieur	Homes d'accueil permanent Internats primaire ordinaire Internats secondaire ordinaire Internats prim. ou sec. spécialisé Internats supérieur
		Ecoles supérieures des Arts Hautes Ecoles Universités

Signataire(s)

WBE - M. Manuel DONY, Directeur général des Personnels de l'Education

Personne(s) de contact concernant la mise en application de la circulaire

Nom, prénom	SG + DG + Service	Téléphone et email
LIJNEN Nicolas	Direction générale des Personnels de	02/413.31.84
	l'Education	nicolas.lijnen@cfwb.be



Appel aux candidats à une désignation dans une fonction de promotion ou de sélection

Date de publication: 12 décembre 2024

Rédacteur : Nicolas LIJNEN

Madame, Monsieur,

Je vous prie de trouver, en annexe de la présente, un appel aux candidats à une désignation dans une fonction de promotion et une fonction de sélection.

Les emplois concernés sont les suivants :

- Directeur.trice à l'Athénée royal de Ganshoren ;
- Directeur.trice adjoint.e à l'Athénée royal de Jodoigne.

Pour toute question éventuelle au sujet de cette circulaire, je vous invite à écrire un mail à l'adresse suivante : nicolas.lijnen@cfwb.be

Je vous remercie.

Le Directeur général,

Manuel DONY





10 décembre 2024

PREMIER APPEL

A CANDIDATURES A UNE FONCTION DE DIRECTEUR/TRICE DANS UNE ECOLE SECONDAIRE ORDINAIRE

_

DÉSIGNATION À TITRE TEMPORAIRE PRÉCÉDANT UNE POTENTIELLE **VACANCE D'EMPLOI**

Coordonnées du P.O.

Nom: Wallonie-Bruxelles Enseignement (WBE)

Adresse: Boulevard du Jardin Botanique 20-22, 1000 Bruxelles

Adresse électronique : <u>selection.promotion(at)wbe.be</u>

Site web: https://www.wbe.be/

Coordonnées de l'école

Nom : Athénée royal de Ganshoren

Adresse: Rue Auguste De Cock 1 à 1083 Ganshoren

Site web: https://arganshoren.edupage.org/

Date présumée d'entrée en fonction : 10 mars 2025



Caractéristiques de l'école :

Situation:

L'Athénée royal de Ganshoren est une école secondaire, primaire et fondamentale présente en milieu urbain sur cinq implantations situées sur deux communes. Les implantations secondaires sur Ganshoren (rue Auguste de Cock 1 (site ARG1) et Parc Menegat (site ARG2)) accueillent le degré inférieur et proposent un enseignement général et technique de qualification. L'implantation située temporairement sur Jette (rue Léon Théodore 89 (site ARG3)) accueille le degré supérieur et propose un enseignement général et technique de qualification.

Offre d'enseignement :

L'athénée secondaire dispose de trois sites où se répartissent un premier degré commun, un enseignement général, un enseignement technique de qualification aux 2ème et 3ème degré. L'enseignement général organise des options scientifiques, économiques, langues et latines. L'enseignement technique de qualification organise les options : technicien en comptabilité, animateur variante B et arts plastiques.

Encadrement:

Le staff de direction est composé de la directrice, d'un directeur adjoint nommé ainsi que d'un directeur adjoint désigné sur dérogation 2024-2025, et d'une secrétaire de direction. Un directeur et une directrice sont également présents pour le primaire et le fondamental. Le personnel de l'enseignement secondaire est composé de 124 enseignants, une logopède, 33 membres du personnel ouvrier, 7 éducateurs/trices, 3 membres du personnel administratif (comptable, rédactrice et commis). L'enseignement primaire est composé d'environ 30 membres du personnel enseignant ainsi que d'un éducateur. L'enseignement fondamental est composé de 42 membres du personnel enseignant.

Infrastructure de l'établissement :

Un nouveau bâtiment est en construction pour accueillir les élèves du site de l'ARG1 dans le courant de l'année 2025. Dans l'attente des nouveaux bâtiments, les différentes infrastructures doivent être particulièrement surveillées.

Population scolaire:

L'athénée accueille une population multiculturelle de 1076 élèves pour le secondaire, 345 élèves pour le primaire et 367 élèves pour le fondamental. L'école dispose d'un indice socioéconomique 5.

Éléments d'attractivité :

L'école propose de l'enseignement qualifiant. Cette offre est peu présente dans l'environnement géographique. En outre, l'Athénée royal de Ganshoren est situé dans le nord de Bruxelles, zone qui dispose d'espaces verts. De plus, l'école est facilement accessible par les transports en commun.



Nature de l'emploi :

O emploi temporairement vacant qui deviendra vacant à terme (appel mixte pour un emploi disponible d'une durée d'au moins une année).

<u>Coordonnées de la personne-contact</u> auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :

VAN ISEGHEM David – Préfet de zone - Email : david.vaniseghem(at)cfwb.be

Destinataires de l'appel :

O Les membres du personnel exerçant leurs fonctions au sein de WBE.

Modalités pour postuler :

Le dossier de candidature doit être envoyé, au plus tard le 07 janvier 2025 à 23h59.

Celui-ci <u>doit être envoyé par voie électronique</u>. Il vous est fortement conseillé d'ajouter un accusé de réception et de lecture à votre e-mail. Le candidat s'assure ainsi de la bonne réception de son dossier.

Destinataire: selection.promotion(at)wbe.be

Objet: WBE DIR 2024 117

Un accusé de réception sera envoyé par le service Sélection et Promotion de l'Enseignement pour tout dossier transmis par voie électronique.

Il est toutefois possible de transmettre le dossier de candidature par recommandé ou de le déposer contre avis de réception à :

Wallonie-Bruxelles Enseignement - Boulevard du Jardin Botanique 20-22 à 1000 Bruxelles.

Direction des ressources humaines : Service sélection et promotion de l'enseignement. Bureau 2G23.

L'envoi par recommandé ou le dépôt contre avis n'exclut pas l'envoi par voie électronique.

Le dossier de candidature comportera :

- Un curriculum vitae rédigé en français et actualisé indiquant précisément les dates d'exercice des postes ;
- Un formulaire de candidature complété pour la fonction à pourvoir (annexe 3) ;
- Une copie du (ou des) diplôme(s) requis ;
- Un extrait de casier judiciaire 596.2 vierge daté de 3 mois maximum à partir de la publication de l'appel à candidatures.

Le cas échéant, une copie des attestations de réussite obtenues dans le cadre de la formation initiale des Directeurs/trices sera jointe au dossier de candidature.



Attention, <u>les dossiers de candidature incomplets ou ne répondant pas aux exigences ne pourront pas</u> être considérés comme recevables pour la suite de la procédure de sélection et de promotion.

Annexes:

- Annexe 1 : Conditions d'accès à la fonction ;
- Annexe 2 : Profil de fonction établi par le Pouvoir organisateur ;
- Annexe 3 : Formulaire de candidatures (disponible en version électronique sur notre site internet : https://www.wbe.be/enseignement-evolution/ et à joindre dans votre candidature).

Annexe 1. Conditions d'accès à la fonction

Les conditions légales d'accès à la fonction sont :

- 1° être porteur d'un titre de niveau bachelier au moins ;
- 2° être porteur d'un titre pédagogique¹;
- 3° compter une ancienneté de service de trois ans au sein de l'enseignement organisé ou subventionné par la Communauté Française.

Les candidats reconnus comme éligibles à une fonction de Directeur/ Directrice par la Commission de valorisation de l'expérience dans l'enseignement² ne sont pas concernés par les conditions précitées mais par les conditions suivantes :

- 1° jouir des droits civils et politiques ;
- 2° satisfaire aux dispositions légales et réglementaires relatives au régime linguistique ;
- 3° être de conduite irréprochable ;
- 4° satisfaire aux lois sur la milice.

En fonction du nombre de candidatures recevables, la commission de sélection pourra opérer un premier tri sur dossier. Cette sélection se fera à partir de l'analyse de l'annexe 3 « Formulaire de candidature » des candidatures recevables. Seuls les candidats ayant obtenu minimum 50% à ce formulaire seront auditionnés.

L'épreuve du cas pratique est prévue le 23 janvier 2025 (sous réserve de modifications).

Le jury oral est prévu les 04 et 06 février 2025 (sous réserve de modifications).

Votre attention est attirée sur le fait qu'il ne sera pas possible, pour des raisons d'organisation, de vous recevoir à un autre moment que ceux fixés par la commission de sélection.

² Commission visée à l'article 29 du décret du 2 février 2007 précité.



¹ Constituant un titre de capacité tel que défini à l'article 100 du décret du 2 février 2007 fixant le statut des directeurs et directrices dans l'enseignement et directrices dans l'enseignement.

Diplôme : Vous devez être en possession du ou des diplôme(s) requis :

Pour les diplômes obtenus hors Belgique, une attestation d'équivalence du diplôme de la Communauté française est requise (pour l'obtenir : 02/690.89.00 ou https://www.formulairesweb.cfwb.be/equi_ens_oblig/formulaire_equivalence.html) Service de l'équivalence des diplômes /Service de la reconnaissance académique et professionnelle des diplômes étrangers d'enseignement supérieur).

Pour les diplômes obtenus dans une autre langue que le français, une attestation de votre connaissance de la langue française délivrée par le Selor suite à un test linguistique (article 7) est requise (pour l'obtenir : inscription en ligne sur le site du Selor) (www.selor.be).

Wallonie-Bruxelles Enseignement promeut la diversité et l'égalité des chances. Nos chargés de sélection mettent en œuvre des procédures de sélection objectives fondées sur les compétences. La couleur de peau, l'origine, le sexe, les convictions religieuses, le handicap ... ne jouent aucun rôle dans le screening et l'évaluation des candidats.

Vous présentez un handicap, un trouble ou une maladie et souhaitez bénéficier d'aménagements raisonnables dans le cadre de la procédure de sélection ?

Faites-en mention dans votre acte de candidature en nous fournissant les informations qui nous permettront d'adapter les conditions de l'entretien.

Pour toute question sur les aménagements raisonnables : selection.promotion(at)wbe.be





Annexe 2 - Profil de fonction établi par le Pouvoir organisateur :

DIRECTEUR/TRICE

Ecole Secondaire

Etablissement : Athénée royal de Ganshoren

Référence: WBE DIR 2024 117



Mission de la fonction

Le/la Directeur/ctrice a une compétence générale de pilotage et d'organisation de l'établissement. Il/elle assume les responsabilités que son pouvoir organisateur, WBE, lui confie dans le cadre fixé par la lettre de mission.

Relations fonctionnelles :

	Régulières	Ponctuelles
Le Pouvoir Organisateur et le Pouvoir Régulateur	\boxtimes	
Les partenaires et interlocuteurs extérieurs		
Les médias		\boxtimes
Les membres du personnel, les élèves, les parents	\boxtimes	
Le conseiller en prévention		

Environnement de travail :	🔀 Établissement	Itinéran
----------------------------	-----------------	----------

Missions de WBE en tant que pouvoir organisateur

Wallonie-Bruxelles Enseignement (WBE) est le plus important pouvoir organisateur d'enseignement dans l'espace belge francophone. Nous rassemblons 365 établissements scolaires et 150 institutions apparentées (internats, centres PMS, etc.), répartis sur l'ensemble du territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Ce service public accueille plus de 211 000 élèves ou étudiants de la maternelle à l'enseignement supérieur et emploie plus de 30 000 personnes. WBE, c'est aussi 3.200.000 m² de bâtiments scolaires distribués sur 800 sites géographiques.

Le décret spécial du 7 février 2019 crée un organisme public autonome chargé de la compétence de pouvoir organisateur de l'Enseignement organisé par la Communauté française.

La mission générale de WBE est de participer à l'organisation, à la bonne marche et au développement de ses établissements, au bénéfice de tous ses membres du personnel et, à travers eux, de tous ses élèves et étudiants.



Charte des valeurs de WBE

WBE, par l'engagement et la qualité du travail des membres de son personnel, offre à chaque étudiant, à chaque élève et à sa famille, la possibilité de vivre et de partager des valeurs essentielles :

Démocratie

WBE forme les élèves et les étudiants au respect des Libertés et des Droits fondamentaux de l'Homme, de la Femme et de l'Enfant. Il suscite l'adhésion des élèves et des étudiants à l'exercice de leur libre arbitre par le développement de connaissances raisonnées et l'exercice de l'esprit critique.

Ouverture et démarche scientifique

WBE forme des citoyens libres, responsables, ouverts sur le monde et sa diversité culturelle. L'apprentissage de la citoyenneté s'opère au travers d'une culture du respect, de la compréhension de l'autre et de la solidarité avec autrui.

Il développe le goût des élèves et des étudiants à rechercher la vérité avec une constante honnêteté intellectuelle, toute de rigueur, d'objectivité, de rationalité et de tolérance.

Respect et neutralité

WBE accueille chaque élève et chaque étudiant sans discrimination, dans le respect du règlement de ses établissements scolaires. Il développe chez ceux-ci la liberté de conscience, de pensée, et la leur garantit. Il stimule leur attachement à user de la liberté d'expression sans jamais dénigrer ni les personnes, ni les savoirs.

Emancipation sociale

WBE travaille au développement libre et graduel de la personnalité de chaque élève et de chaque étudiant. Il vise à les amener à s'approprier les savoirs et à acquérir les compétences pour leur permettre de prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle.

Actif face aux inégalités sociales, WBE soutient les moins favorisés afin qu'aucun choix ne leur soit interdit pour des raisons liées à leur milieu d'origine.

Confiants en eux, conscients de leurs potentialités, l'élève et l'étudiant construisent leur émancipation intellectuelle, gage de leur émancipation sociale.



En tant que **Directeur/trice**, vous pouvez être amené(e) à :

La production de sens

Expliciter régulièrement aux acteurs de l'école sur quelles valeurs se fonde l'action pédagogique et éducative, développée au service des élèves, dans le cadre du projet du pouvoir organisateur. Donner ainsi du sens à l'action collective et aux actions individuelles, en référence à ces valeurs ainsi que, selon le cas, aux missions prioritaires et particulières du système éducatif de la Communauté française ou aux finalités de l'enseignement de promotion sociale et de l'enseignement secondaire artistique à horaire réduit.

Incarner les valeurs fondant l'action pédagogique et éducative prônée par WBE, les finalités et les objectifs visés dans l'école.

Confronter régulièrement les processus et les résultats de l'action aux valeurs, aux finalités et aux objectifs annoncés.

Le pilotage stratégique et opérationnel global de l'école

Dans l'enseignement maternel et dans l'enseignement obligatoire, être le garant des projets éducatif et pédagogique du pouvoir organisateur, définis dans le respect des finalités et des missions prioritaires et particulières du système éducatif de la Communauté française.

Dans l'enseignement maternel et dans l'enseignement obligatoire, en tant que leader pédagogique et éducatif, piloter la co-construction du projet d'école et du plan de pilotage de l'école, en menant à bien le processus de contractualisation y afférent ainsi que la mise en œuvre collective du contrat d'objectifs (ou le cas échéant, le protocole de collaboration).

Jouer un rôle d'interface entre le Pouvoir organisateur et l'ensemble des acteurs de l'école.

Participer, avec les acteurs de l'école, à la co-construction de la culture d'école et/ou la développer en cohérence avec les valeurs du système éducatif et celles du Pouvoir organisateur.

Endosser le rôle de leader pédagogique et éducatif dans tout processus décisionnel.

Favoriser une réflexion stratégique et prospective sur le devenir de l'école.

Faire de l'école une organisation apprenante et y encourager l'innovation, notamment didactique et pédagogique.

Veiller, le cas échéant, à la bonne organisation des organes locaux de concertation sociale légaux et conventionnels.

Responsabilités spécifiques pour l'AR de Ganshoren :

Le/la Directeur/trice doit:

- répartir son temps stratégiquement entre les différentes implantations.

Le pilotage des actions et des projets pédagogiques

Assurer le soutien et l'accompagnement du parcours scolaire de chacun des élèves et leur orientation positive.

S'assurer de l'adéquation entre les méthodes pédagogiques de l'équipe éducative et les caractéristiques de la population scolaire et les spécificités de la matière/contenu.

Evaluer la pertinence des méthodes pédagogiques employées au regard des résultats engrangés.



Favoriser un leadership pédagogique partagé.

Assurer le pilotage pédagogique de l'établissement.

Dans le cadre du leadership pédagogique partagé, contrôler l'avancement, suivre régulièrement la progression des résultats des missions déléguées et si nécessaire ajuster de manière adéquate et cohérente en fonction des objectifs à atteindre.

Dans le cadre du pilotage pédagogique de l'établissement, opérer les réajustements nécessaires à partir d'évaluations menées sur base des indicateurs retenus.

Favoriser la collaboration de l'équipe éducative avec le Centre psycho-médico-social.

Développer des collaborations et des partenariats externes à l'école, notamment avec d'autres écoles. Coopérer avec les acteurs et les instances institués par la Communauté française et son pouvoir organisateur.

Représenter le Pouvoir organisateur auprès des services du Gouvernement et du service général de l'Inspection.

Inscrire l'action de son école dans le cadre de la politique collective de la zone.

Responsabilités spécifiques pour l'AR de Ganshoren :

Le/la Directeur/trice doit:

- innover pédagogiquement afin d'impliquer les élèves dans leurs apprentissages ;
- créer une cohésion autour du plan de pilotage entre les différentes implantations ;
- oeuvrer à l'entrée du tronc commun dans l'enseignement secondaire et à son articulation avec l'enseignement fondamental.

La gestion des ressources et des relations humaines

Organiser les services de l'ensemble des membres du personnel, coordonner leur travail, fixer les objectifs dans le cadre de leurs compétences et des textes qui régissent leur fonction. Assumer en particulier, la responsabilité pédagogique et administrative de décider des horaires et des attributions des membres du personnel.

Dans l'enseignement maternel et dans l'enseignement obligatoire, développer avec l'équipe éducative une dynamique collective et soutenir le travail collaboratif dans une visée de partage de pratiques et d'organisation apprenante.

Collaborer avec le pouvoir organisateur pour construire une équipe éducative centrée sur l'élève, son développement et ses apprentissages.

Soutenir le développement professionnel des membres du personnel.

Accompagner les équipes éducatives dans le changement et les innovations qu'elles mettent en œuvre. Veiller à l'accueil et à l'intégration des nouveaux membres du personnel ainsi qu'à l'accompagnement des membres du personnel en difficulté.

Être le représentant du pouvoir organisateur auprès des Services du Gouvernement.

Pouvoir nouer des contacts avec le monde économique et socioculturel local de même qu'avec des organismes de protection de la jeunesse, d'aide à l'enfance et d'aide à la jeunesse.

Participer avec le Pouvoir organisateur aux procédures de recrutement des membres du personnel.

Evaluer les membres du personnel et en rendre compte au Pouvoir organisateur.

Dans le cadre du soutien au développement professionnel, individuel et collectif des membres du personnel :

- construire avec eux un plan de formation collectif pour l'établissement ;
- les motiver et les accompagner (en particulier les enseignants débutants) ;
- mener avec eux des entretiens de fonctionnement ;
- les aider à clarifier le sens de leur action ;



- participer à l'identification de leurs besoins de formation et leur faciliter l'accès à la formation en cours de carrière dans le cadre du plan de formation de l'école ;
- valoriser l'expertise des membres du personnel;
- soutenir leurs actions tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'école.

Permettre aux membres du personnel l'expérimentation de nouvelles pratiques professionnelles, dans le respect du projet pédagogique du Pouvoir organisateur.

Stimuler l'esprit d'équipe.

Constituer dans l'école une équipe de direction et l'animer.

Mettre en place une dynamique collaborative favorisant le partage, la concertation, et la construction collective.

Renforcer la démocratie scolaire en impliquant tous les acteurs de l'école et en promouvant le vivre ensemble.

Développer dans l'école les conditions d'un climat relationnel positif et du respect mutuel.

Assurer les relations de l'école avec les élèves, les parents et les tiers, et dans ce cadre, développer l'accueil et le dialogue.

Veiller à une application juste et humaine aux élèves du règlement d'ordre intérieur et des éventuelles sanctions disciplinaires.

Prévenir et gérer les conflits, en faisant appel, le cas échéant, à des ressources externes.

Veiller au respect du statut des membres du personnel et du règlement de travail.

Responsabilités spécifiques pour l'AR de Ganshoren :

Le/la Directeur/trice doit:

- veiller à la bonne coordination entre tous les membres du personnel et particulièrement avec les deux écoles annexées.

La communication interne et externe

Recueillir, analyser, intégrer et faire circuler l'information en la reformulant de manière adaptée et au moyen des dispositifs adéquats à l'attention, respectivement, du Pouvoir organisateur, des membres du personnel, des élèves, des parents et des agents du Centre psycho-médico-social et en tant qu'interface, avec les partenaires et interlocuteurs extérieurs.

Gérer la communication extérieure de l'établissement, en ce compris les relations avec les médias, dans la limite des délégations qui ont été données.

Construire des dispositifs de communication entre les acteurs de l'école et avec les partenaires de l'école.

La gestion administrative, financière et matérielle de l'établissement

Garantir le respect des dispositions légales et réglementaires.

Assurer la gestion du budget pour lequel délégation a été donnée, en vue de parvenir à un fonctionnement optimal de l'école et à la réalisation de ses objectifs.

Objectiver les besoins de l'école en infrastructures et en équipements pédagogiques, techniques et informatiques nécessaires à son fonctionnement et en informer le pouvoir organisateur.

Assurer la gestion et l'entretien des bâtiments, des infrastructures et des équipements scolaires, pour lesquels délégation a été donnée, y compris en matière de sécurité, d'hygiène et de bien-être au travail.



La planification et la gestion active de son propre développement professionnel

S'enrichir continument de nouvelles idées, compétences et connaissances.

Avoir des entretiens de fonctionnement réguliers avec le pouvoir organisateur ou les délégués de celuici, en référence à la lettre de mission et à l'auto-évaluation.

S'inscrire dans une démarche de formation continuée.

Autoévaluer régulièrement son fonctionnement professionnel et en tirer de nouvelles lignes d'action ou de comportement.

Cette liste des tâches n'est pas exhaustive.



Compétences Techniques			
Niveaux de maitrise A. Aptitude à acquérir la compétence -> avoir des notions théoriques B. Élémentaire -> agir de façon réactive C. Intermédiaire -> agir de façon autonome D. Avancé -> agir avec excellence		Niveau attendu en: Jury Fonction	
Réglementation			
Avoir la capacité de lire et comprendre un texte juridique	В	С	
Pédagogie			
Disposer de compétences pédagogiques et montrer un intérêt pour la recherche en éducation adaptée au niveau d'enseignement concerné	С	D	
Numérique			
Être capable de piloter l'implémentation du numérique dans les dispositifs d'enseignement et de gouvernance dans le cadre du développement de l'environnement numérique de son établissement et de l'enseignement en Communauté française	В	С	
Méthodologie			
Être capable de gérer des réunions	С	D	
Être capable de gérer des conflits	С	D	
Métier			
Dans l'enseignement secondaire artistique à horaire réduit, disposer de compétences artistiques (Si école artistique)	С	D	
Avoir des compétences en gestion administrative, financière et matérielle de l'établissement	В	С	
Avoir des compétences de gestion de l'infrastructure de l'école	В	С	
Avoir des compétences de gestion des ressources financières	В	С	
Avoir des compétences en gestion des ressources humaines	В	С	
Communication			
Maitriser les techniques de la communication écrite	С	D	
Maitriser les techniques de la communication orale	С	D	



Compétences Comportementales			
Niveaux de maitrise A. Aptitude à acquérir la compétence -> avoir des notions théoriques B. Élémentaire -> agir de façon réactive, avec accompagnement C. Intermédiaire -> agir de façon proactive, autonome D. Avancé -> agir avec excellence, faire preuve d'anticipation		Niveau attendu en :	
		Fonction	
Innover			
Avoir une capacité d'observation objective et d'analyse du fonctionnement de son école en vue, le cas échéant, de dégager des pistes d'action alternatives	С	D	
Être capable d'accompagner le changement	С	D	
Établir des liens entre les diverses données, concevoir des alternatives et tirer des conclusions adéquates	С	D	
Souder des équipes			
Être capable de prendre des décisions et de s'y tenir après avoir instruit la question à trancher et/ou au terme d'un processus participatif	С	С	
Être capable de fédérer les équipes autour de projets communs et de gérer des projets collectifs	С	С	
Affronter les conflits et les résoudre en identifiant correctement les difficultés et en entreprenant les actions adéquates	С	С	
Reconnaitre les qualités des collaborateurs, les stimuler à prendre des initiatives en leur donnant des responsabilités et en adaptant son propre style de leadership	С	С	
Conseiller			
Fournir des conseils à ses interlocuteurs et développer avec eux une relation de confiance basée sur ses expertises	С	С	
Avoir le sens de l'écoute et de la communication ; être capable de manifester de l'empathie, de l'enthousiasme et de la reconnaissance	С	D	
Faire preuve de fiabilité			
Être cohérent dans ses principes, ses valeurs et son comportement, avoir le sens de l'intérêt général et respecter la dignité de la fonction	С	С	
S'impliquer et démontrer de la volonté et de l'ambition afin de générer des résultats et assumer la responsabilité de la qualité des actions entreprises	С	D	
Décider			
Définir les objectifs de manière pro active, étayer des plans d'actions de manière minutieuse en y impliquant des bonnes ressources dans les délais disponibles	В	С	
Prendre des décisions à partir d'informations (in)complètes et initier des actions ciblées afin de mettre en œuvre les décisions	В	С	
Gérer le stress			
Réagir au stress en se focalisant sur le résultat en gérant ses émotions et en adoptant une attitude constructive face à la critique	С	С	



Compétences investiguées

Voici un récapitulatif des compétences qui seront investiguées :

Il faut minimum 60% des points pour figurer dans le classement des lauréats potentiels (minimum de 60/100) soit : 78/130.

Profil de compétence	Pondération
Motivation	20
Compétences techniques	60
Avoir des compétences en gestion administrative, financière et matérielle de l'établissement	15
Disposer de compétences pédagogiques et montrer un intérêt pour la recherche en éducation adaptée au niveau d'enseignement concerné	10
Avoir la capacité de lire et comprendre un texte juridique	5
Être capable de gérer des conflits	10
Maitriser les techniques de la communication orale	10
Maitriser les techniques de la communication écrite	10
Compétences comportementales	50
Innover	10
Souder des équipes	15
Conseiller	10
Faire preuve de fiabilité	15
Total	130 points

Le classement des lauréats sera établi sur base des résultats obtenus lors des épreuves. À égalité de points, la priorité sera donnée à la personne ayant obtenu le plus grand nombre de points aux parties « Avoir des compétences en gestion administrative, financière et matérielle de l'établissement » et « Souder des équipes ». Si pour ces parties, des personnes ont des points égaux, leur classement sera établi de manière aléatoire.





Formulaire de candidature Promotion et Sélection de l'Enseignement

Fonction : Directeur/trice
WBE DIR 2024 117

Le document que vous vous apprêtez à remplir pourra être utilisé comme <u>un outil de tri</u> des candidatures reçues conformément à l'article 36ter, §2 du décret du 2 février 2007 fixant le statut des directeurs et directrices dans l'enseignement.

Consignes:

- ce document est un formulaire, veillez à répondre de manière claire, développée et détaillée à l'ensemble des questions posées dans l'espace grisé mis à votre disposition ;
- il vous est demandé d'éviter les abréviations et d'être compréhensible par tous ;
- nous attirons votre attention sur le fait que votre maîtrise de la communication écrite sera prise en compte dans le cadre de l'analyse de votre candidature ;
- ce formulaire est à compléter <u>électroniquement</u> et à joindre à votre dossier de candidature ;
- le formulaire joint à votre dossier de candidature doit être une production personnelle spécifique à la fonction et à l'établissement concerné, toute tentative de tricherie (plagiat, etc.) sous peine d'exclusion de la procédure de sélection.

Le formulaire de candidature est téléchargeable sur ce lien :

https://www.wbe.be/enseignement-evolution/



Informations personnelles			
Nom:			
Prénom :			
Matricule enseignant :			
Ancienneté de service au sein de WBE (nombre d'années) :			
Sexe : Masculin Féminin X			
Date de naissance :			
Adresse privée :			
Téléphone privé :			
Mail privé :			
Présentation			
Fonction actuelle :			
Depuis le :			
Intitulé de l'école :			
Intitulé du Pouvoir Organisateur :			
Décrivez le contenu général de votre fonction actuelle (missions et tâches) :			



Formation

Diplôme(s) obtenu(s)/ en cours d'obtention

Du – au	Organisme de formation	Intitulé du diplôme	Résultat
			□Réussi - □ En attente
			□Réussi - □ En attente
			□Réussi - □ En attente
			□Réussi - □ En attente
			□Réussi - □ En attente

Brevet(s)/attestation(s) de la formation spécifique.

Du – au	Organisme de formation	Intitulé du diplôme	Résultat	Copie jointe au dossier de candidature
			☐ Réussi - ☐ En attente	□Oui - □ Non
			□Réussi - □ En attente	□Oui - □ Non
			☐ Réussi - ☐ En attente	□Oui - □ Non

Lettre de motivation

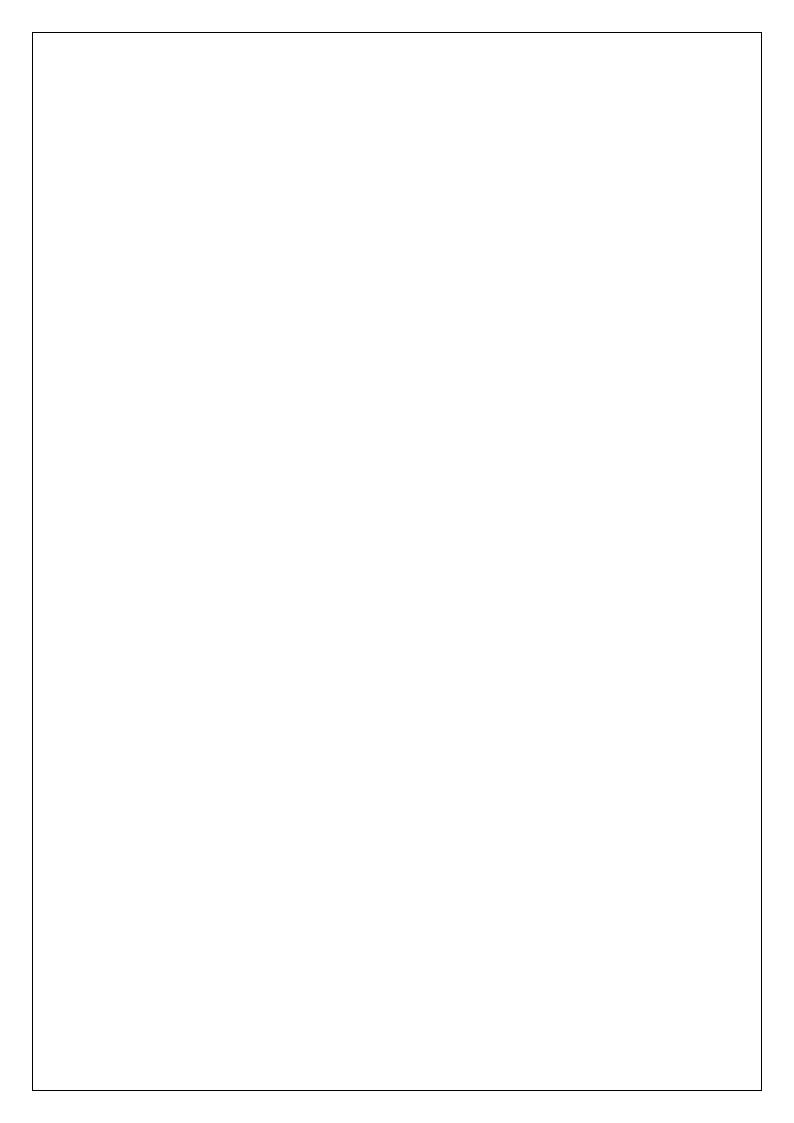
En tenant compte de ce que vous connaissez de l'Athénée royal de Ganshoren, rédigez une lettre de motivation dans laquelle vous développez au moins les points suivants :

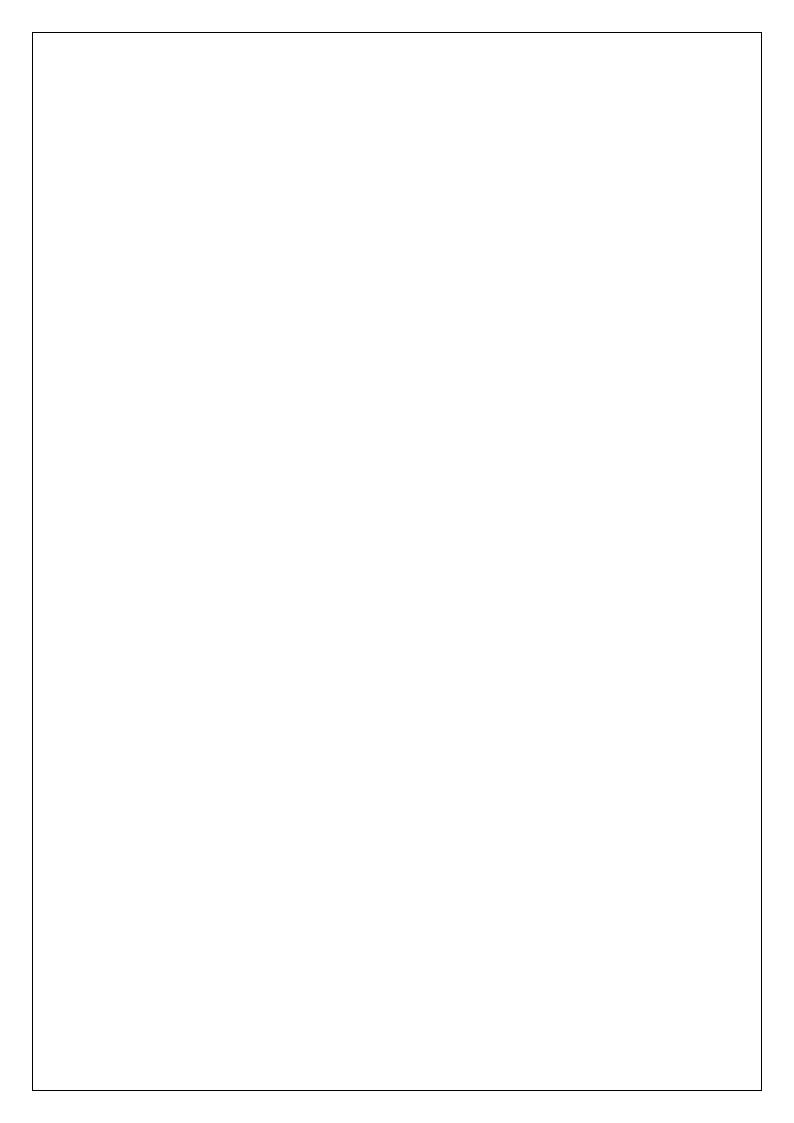
- votre conception de la fonction ;
- votre <u>expérience vécue</u> en matière de gestion d'équipe et la manière dont vous pourriez la <u>réinvestir</u> dans le cadre de cette fonction au sein de cet établissement ;
- votre <u>expérience vécue</u> en matière de pédagogie et la manière dont vous pourriez la <u>réinvestir</u> dans le cadre de cette fonction au sein de cet établissement ;
- la vision que vous souhaitez adopter au sein de l'établissement ainsi que votre stratégie pour y arriver.

Veuillez rédiger votre lettre de motivation ci-dessous :

- vous disposez d'un maximum de 2 pages.

Merci pour l'intérêt porté à cette fonction !
Une fois complété, ce formulaire est à joindre à votre dossier de candidature tel que décrit dans le profil de fonction du poste concerné.





DATE: 10/12/2024

PREMIER APPEL À CANDIDATURES À UNE FONCTION DE DIRECTEUR/TRICE ADJOINT/E DANS UNE ÉCOLE SECONDAIRE ORDINAIRE

Coordonnées du P.O.

Nom: Wallonie-Bruxelles Enseignement (WBE)

Adresse: Boulevard du Jardin Botanique 20-22, 1000 Bruxelles

Adresse électronique : <u>selection.promotion(at)wbe.be</u>

Site web: https://www.wbe.be/

Coordonnées de l'établissement scolaire

Nom : Athénée Royal de Jodoigne

Adresse: 61 Chaussée de Hannut, 1370 Jodoigne

Site web: https://arjodoigne.be

Date présumée d'entrée en fonction : 10 mars 2025



Caractéristiques de l'école :

Situation:

L'Athénée Royal de Jodoigne est situé dans un écrin de verdure en zone semi-rurale.

Il compte trois implantations:

- *deux pour le fondamental (Le « Petit Athénée » et « Le Château des cailloux »)
- *une pour le secondaire

Le domaine du Château des Cailloux est composé de plusieurs hectares.

Offre d'enseignement:

L'offre d'enseignement secondaire est la suivante :

*1^{er} degré commun : activités complémentaires : latin, économie, sciences, langues modernes. L'immersion en néerlandais est proposée.

Une classe de 2S (2ème supplémentaire) est également organisée pour les élèves qui n'ont pas réussi le CE1D.

* Enseignement général : 3G-4G : immersion néerlandais, économie, sciences, latin, langues modernes Enseignement général : 5G-6G : immersion néerlandais, économie, sciences-labo, sciences-math, langues modernes, histoire-langues

* Enseignement qualifiant:

3P: bois, mécanique garage, services sociaux,

4-5-6 P: menuiserie, carrosserie,

4-5-6-7P: puériculture,

7P : carrosserie, 7P ossature bois, 3 TQ électromécanique et gestion,

4-5-6 TQ: technicien/ne en usinage, technicien/ne de bureau.

Encadrement:

Le staff de direction est composé, de la cheffe d'établissement au secondaire, d'une directrice au fondamental, d'un directeur adjoint accompagnés d'une secrétaire de direction.

Le personnel enseignant se compose d'environ 80 professeurs. Il y a 4 temps plein et demi éducateurs, 1 PART-APE ainsi que 22 membres du personnel ouvrier et 3 membres du personnel administratif (comptable, commis, aide administrative au fondamental).

Infrastructure de l'établissement :

Au fondamental:

Le site du « Petit Athénée » accueille les élèves de la maternelle à la 4^{ème} primaire.

→ C'est sur ce site que se trouve le bureau de la Directrice du fondamental.

Le site du « Château des Cailloux » accueille les élèves de 4^{ème} et 6^{ème} primaire.

Au secondaire :

L'établissement possède une série d'infrastructures pédagogiques et sportives.

On y retrouve des tableaux interactifs dans tous les locaux, une salle de spectacle appelée « Salle côté cour », un hall de sport, un terrain de football, une nouvelle salle informatique, des ateliers (services sociaux, électromécanique et usinage, mécanique garage et carrosserie, bois-menuiserie et ossature bois), trois cours de récréation et un restaurant scolaire.

Le domaine du Château des cailloux est régulièrement utilisé par les élèves du secondaire pour le cours de biologie ainsi que pour le cours d'éducation physique.

La direction actuelle a le projet d'installer des panneaux de basket dans une des cours et d'élaborer un potager avec les élèves de 4P.

Population scolaire:

L'Athénée Royal de Jodoigne accueille une population principalement locale très diversifiée, variant entre 620 et 650 élèves au secondaire.

Éléments d'attractivité:

Facilement accessible par les transports en commun : la gare des bus est située à 400 m et certains bus ont un arrêt devant l'école. Possibilité de venir via le train (gare de Tirlemont), bus vers Jodoigne toutes les heures. Facilement accessible via le vélo : le Ravel arrive juste derrière l'école.

Les bâtiments comportent maximum un étage. Les trois grandes cours, les pelouses et le vieux saule pleureur rendent le cadre de travail particulièrement agréable.

L'AR de Jodoigne reste une école familiale et à taille humaine et ce, principalement grâce à son équipe pédagogique dynamique.

Points d'attention :

L'école n'est pas entourée de grille, elle est donc « ouverte ». La surveillance demande une attention plus pointue.

Nature de l'emploi :

O emploi temporairement vacant (disponible)

durée présumée du remplacement : 1 an

motif du remplacement : la titulaire exerce une fonction supérieure

<u>Coordonnées de la personne-contact</u> auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :

Lepape Joël – Préfet de zone du Brabant wallon (zone 2) - Email : joel.lepape(at)cfwb.be

Destinataire de l'appel :

O Les membres du personnel exerçant leurs fonctions au sein de WBE.

Modalités pour postuler :

Le dossier de candidature doit être envoyé, au plus tard le 01/01/2025 à 23h59.

Celui-ci <u>doit être envoyé par voie électronique</u>. Il vous est fortement conseillé d'ajouter un accusé de réception et de lecture à votre e-mail. Le candidat s'assure ainsi de la bonne réception de son dossier.

Destinataire: selection.promotion(at)wbe.be

Objet: WBE DA 2024 038

Un accusé de réception sera envoyé par le service Sélection et Promotion de l'Enseignement pour tout dossier transmis par voie électronique.

Il est toutefois possible de transmettre le dossier de candidature par recommandé ou de le déposer contre avis de réception à :

Wallonie-Bruxelles Enseignement - Boulevard du Jardin Botanique 20-22 à 1000 Bruxelles.

Direction des ressources humaines : Service sélection et promotion de l'enseignement. Bureau 2G23.

L'envoi par recommandé ou le dépôt contre avis n'exclut pas l'envoi par voie électronique.

Le dossier de candidature comportera :

- Un curriculum vitae rédigé en français et actualisé indiquant précisément les dates d'exercice des postes.
- Un formulaire de candidature complété pour la fonction à pourvoir (annexe 3).
- Une copie du (ou des) diplôme(s) requis ;
- Un extrait de casier judiciaire 596.2 vierge daté de 3 mois maximum à partir de la publication de l'appel à candidatures.

Attention, <u>les dossiers de candidature incomplets ou ne répondant pas aux exigences ne pourront pas être considérés comme recevables pour la suite de la procédure de sélection et de promotion.</u>

Annexes:

- Annexe 1 : Conditions d'accès à la fonction ;
- Annexe 2 : Profil de fonction établi par le Pouvoir organisateur ;
- Annexe 3 : Formulaire de candidatures (disponible en version électronique sur notre site internet : https://www.wbe.be/enseignement-evolution/ et à joindre dans votre candidature).

Annexe 1. Conditions d'accès à la fonction

Les conditions légales d'accès à la fonction sont :

Il s'agit d'un premier appel :

- 1° être porteur d'un titre du niveau supérieur du 1er degré au moins¹;
- 2° être porteur d'un titre pédagogique²;
- 3° compter une ancienneté de service de trois ans au sein de l'enseignement organisé ou subventionné par la Communauté française.

En fonction du nombre de candidatures recevables, la commission de sélection pourra opérer un premier tri sur dossier. Cette sélection se fera à partir de l'analyse de l'annexe 3 « Formulaire de candidature » des candidatures recevables. Seuls les candidats ayant obtenu minimum 50% à ce formulaire seront auditionnés.

L'épreuve du cas pratique est prévue le 28/01/2025 (sous réserve de modifications).

Le jury oral est prévu le 13 et 14/02/2025 (sous réserve de modifications).

Votre attention est attirée sur le fait qu'il ne sera pas possible, pour des raisons d'organisation, de vous recevoir à un autre moment que ceux fixés par la commission de sélection.

¹ Dans l'enseignement secondaire artistique à horaire réduit, les membres du personnel enseignant des disciplines pour lesquelles n'existe pas de formation délivrant un titre de niveau supérieur du 1er degré, peuvent se voir confier l'exercice de la fonction de directeur adjoint pour autant qu'ils soient porteurs d'un des titres visés aux articles 105 à 108 point a) ou b) du décret du 2 juin 1998 organisant l'enseignement secondaire artistique à horaire réduit subventionné par la Communauté française.

² Constituant un titre de capacité tel que défini à l'article 100 du décret du 2 février 2007 fixant le statut des directeurs et directrices dans l'enseignement.

Diplôme : Vous devez être en possession du ou des diplôme(s) requis :

Pour les diplômes obtenus hors Belgique, une attestation d'équivalence du diplôme de la Communauté française est requise (pour l'obtenir : 02/690.89.00 ou

https://www.formulairesweb.cfwb.be/equi_ens_oblig/formulaire_equivalence.html Service de l'équivalence des diplômes /Service de la reconnaissance académique et professionnelle des diplômes étrangers d'enseignement supérieur).

Pour les diplômes obtenus dans une autre langue que le français, une attestation de votre connaissance de la langue française délivrée par le Selor suite à un test linguistique (article 7) est requise (pour l'obtenir : inscription en ligne sur le site du Selor) (www.selor.be).

Wallonie-Bruxelles Enseignement promeut la diversité et l'égalité des chances. Nos chargés de sélection mettent en œuvre des procédures de sélection objectives fondées sur les compétences. La couleur de peau, l'origine, le sexe, les convictions religieuses, le handicap ... ne jouent aucun rôle dans le screening et l'évaluation des candidats.

Vous présentez un handicap, un trouble ou une maladie et souhaitez bénéficier d'aménagements raisonnables dans le cadre de la procédure de sélection ?

Faites-en mention dans votre acte de candidature en nous fournissant les informations qui nous permettront d'adapter les conditions de l'entretien.

Pour toute question sur les aménagements raisonnables : selection.promotion(at)wbe.be





Annexe 2 - Profil de fonction établi par le Pouvoir organisateur :

DIRECTEUR/TRICE ADJOINT/E

Établissement : Athénée Royal de Jodoigne

Référence: WBE DA 2024 038



Mission de la fonction

Le/la Directeur/trice adjoint/e est l'adjoint/e de la Direction qu'il/elle remplace en son absence. Il/elle agit avec l'accord et sous l'autorité de la Direction.

Il/elle fournit à la Direction les informations nécessaires pour que celui-ci, celle-ci exerce ses prérogatives et ses responsabilités en toute connaissance de cause.

Il/elle s'intègre dans l'équipe de direction et exécute les décisions prises avec loyauté.

Relations fonctionnelles:

	Régulières	Ponctuelles
Le Pouvoir Organisateur et le Pouvoir Régulateur		
Les partenaires et interlocuteurs extérieurs		
Les membres du personnel, les élèves et les parents		

Environnement de travail : \bowtie École

Missions de WBE en tant que pouvoir organisateur

Wallonie-Bruxelles Enseignement (WBE) est le plus important pouvoir organisateur d'enseignement dans l'espace belge francophone. Nous rassemblons 365 établissements scolaires et 150 institutions apparentées (internats, centres PMS, etc.), répartis sur l'ensemble du territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Ce service public accueille plus de 211 000 élèves ou étudiants de la maternelle à l'enseignement supérieur et emploie plus de 30 000 personnes. WBE, c'est aussi 3.200.000 m2 de bâtiments scolaires distribués sur 800 sites géographiques.

Le décret spécial du 7 février 2019 crée un organisme public autonome chargé de la compétence de pouvoir organisateur de l'Enseignement de la Communauté française.

La mission générale est de participer à l'organisation, à la bonne marche et au développement au quotidien du réseau d'enseignement organisé par la WBE et de tous ses établissements d'enseignement, cela au bénéfice de tous ses membres des personnels et, à travers eux, de tous ses élèves et de tous ses étudiants.



Charte des valeurs de WBE

WBE, par l'engagement et la qualité du travail de ses personnels, offre à chaque étudiant, à chaque élève et à sa famille, la possibilité de vivre et de partager des valeurs essentielles :

Démocratie

WBE forme les élèves et les étudiants au respect des Libertés et des Droits fondamentaux de l'Homme, de la Femme et de l'Enfant. Il suscite l'adhésion des élèves et des étudiants à l'exercice de leur libre arbitre par le développement de connaissances raisonnées et l'exercice de l'esprit critique.

Ouverture et démarche scientifique

WBE forme des citoyens libres, responsables, ouverts sur le monde et sa diversité culturelle. L'apprentissage de la citoyenneté s'opère au travers d'une culture du respect, de la compréhension de l'autre et de la solidarité avec autrui.

Il développe le goût des élèves et des étudiants à rechercher la vérité avec une constante honnêteté intellectuelle, toute de rigueur, d'objectivité, de rationalité et de tolérance.

Respect et neutralité

WBE accueille chaque élève et chaque étudiant sans discrimination, dans le respect du règlement de ses établissements scolaires. Il développe chez ceux-ci la liberté de conscience, de pensée, et la leur garantit. Il stimule leur attachement à user de la liberté d'expression sans jamais dénigrer ni les personnes, ni les savoirs.

Emancipation sociale

WBE travaille au développement libre et graduel de la personnalité de chaque élève et de chaque étudiant. Il vise à les amener à s'approprier les savoirs et à acquérir les compétences pour leur permettre de prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle.

Actif face aux inégalités sociales, WBE soutient les moins favorisés afin qu'aucun choix ne leur soit interdit pour des raisons liées à leur milieu d'origine.

Confiants en eux, conscients de leurs potentialités, l'élève et l'étudiant construisent leur émancipation intellectuelle, gage de leur émancipation sociale.



En tant que **Directeur/trice adjoint/e**, vous serez amené à :

L'organisation générale

Le/la Directeur/trice adjoint/e:

- gère la discipline générale de l'établissement ;
- organise le contrôle des présences et la surveillance des élèves à l'intérieur et aux abords de l'établissement ;
- analyse régulièrement la situation de l'établissement et promeut les adaptations nécessaires dans ces domaines en accord avec sa direction ;
- peut être chargé de la confection des horaires ;
- accompagne l'équipe dans l'élaboration du plan de pilotage et la mise en œuvre du contrat d'objectifs ;
- accomplir avec rigueur les différentes tâches administratives confiées dans le cadre de son profil de fonction tout en assurant sa présence active et effective dans les couloirs, salles d'étude, lieux communs, cours de récréation (liste non exhaustive).

Il/elle sera capable:

- d'analyser la réalité de l'établissement et du contexte socio-économique ;
- d'être ouvert au changement ;
- d'établir des priorités et de gérer son temps ;
- de prendre des décisions en concertation et d'agir avec cohérence ;
- d'assumer ses responsabilités;
- d'évaluer son action ;
- de s'adapter;
- de proposer des objectifs à atteindre en fonction des remarques ;
- de s'intégrer dans l'équipe de direction et d'exécuter solidairement et avec loyauté les décisions prises.

Attributions spécifiques pour l'AR Jodoigne :

Le/la Directeur/trice adjoint/e doit :

- avoir une attention particulière à la surveillance des abords de l'établissement.

La gestion pédagogique et éducative

En matière de discipline, le/la Directeur/trice adjoint/e :

- prend les mesures nécessaires à la réalisation des buts éducatifs et pédagogiques de l'établissement;
- gère les conflits ;
- veille au respect des règlements ;
- en cas de manquement, décide des sanctions ou propose une des sanctions qui relèvent de l'autorité de la Direction ;
- veille à la bonne intégration des élèves dans la vie de l'école et assure le suivi de ceux dont le cas où les difficultés réclament une attention particulière ;
- en soutien à sa direction, de piloter la réflexion autour du plan de pilotage et de la mise en œuvre du contrat d'objectifs.

II/elle sera capable dans le cadre de ses attributions de :

- mettre en œuvre les actions concrètes reprises dans le projet d'établissement ;
- mobiliser, animer et accompagner l'équipe d'éducateurs/éducatrices ;



- évaluer et conseiller les éducateurs dans l'accomplissement de leurs tâches éducatives.

Attributions spécifiques pour l'AR Jodoigne :

Le/la Directeur/trice adjoint/e doit :

- élaborer, en collaboration avec les parents, les protocoles pour les élèves bénéficiant d'aménagements raisonnables ;
- participer aux réunions d'intégration organisées par le pôle territorial. Il/Elle sera épaulé(e) par l'aide administrative.

La gestion des ressources humaines

Le/la Directeur/trice adjoint/e:

- organise le travail des surveillants-éducateurs ;
- fournit à la Direction les éléments en sa possession en vue de leur évaluation ;
- dans les domaines qui relèvent de ses attributions, assure la circulation de l'information ;
- organiser régulièrement des réunions de concertation entre l'équipe d'éducateurs/éducatrices et les enseignants/enseignantes.

Il/elle devra:

- être à l'écoute des besoins et des préoccupations des personnels ;
- être disponible pour l'équipe éducative dans le cadre de la prévention et résolution de conflits entre éducateurs/éducatrices, enseignants/enseignantes, élèves et parents ;
- être capable de conseiller son équipe dans le cadre du travail collaboratif;
- agir avec tact, discrétion et équité;
- créer un climat d'échange et de confiance ;
- déléguer et vérifier la qualité du travail obtenu par délégation ;
- planifier le travail et de faire accepter les décisions dans la transparence ;
- diriger une réunion, de prendre la parole en public et de communiquer clairement tant oralement que par écrit.

Attributions spécifiques pour l'AR Jodoigne :

Le/la Directeur/trice adjoint/e doit :

- veiller à l'intégration du PART-APE dans l'équipe des éducateurs.

La gestion administrative et matérielle

Le/la Directeur/trice adjoint/e:

- coordonne avec les professeurs ou autres personnes ressources les activités extérieures para- ou extra-scolaires : excursions et voyages scolaires ; conférences, activités parascolaires, ...
- organise avec la (les) personne(s)-ressource(s) le fonctionnement du centre de documentation (bibliothèque, médiathèque, centre cyber-média) ;
- peut être chargé du contrôle de la bonne tenue des dossiers des élèves et du contrôle des conditions de régularité des études.

II/elle sera capable, dans le cadre de ses attributions :

- de rechercher, analyser, synthétiser et faire appliquer les textes légaux et réglementaires ainsi que les circulaires ;
- d'identifier les besoins et établir les priorités pour son équipe ;
- -d'évaluer et conseiller les éducateurs/trices dans l'accomplissement de leurs tâches administratives.



Attributions spécifiques pour l'AR Jodoigne :

Le/la Directeur/trice adjoint/e doit :

- prendre en charge l'encodage dans ISIS (documents, bulletins, matières, professeurs) en partenariat avec l'aide administrative ;
- coordonner les stages des élèves qui étudient en Haute Ecole ou à l'Université.

La gestion des relations avec les élèves, les parents et les tiers

Le/la Directeur/trice adjoint/e:

- dans les domaines qui relèvent de ses attributions, veille au bon accueil des parents, des élèves et des tiers et à la communication de l'information ;
- communiquer via note d'information aux enseignants, aux parents et à son équipe l'évolution de la vie scolaire de l'élève.

Il/elle sera capable:

- d'être à l'écoute des élèves et des parents ;
- d'appliquer le règlement d'ordre intérieur de façon humaine et cohérente ;
- de communiquer avec clarté, rigueur et précision ;
- de gérer les conflits ;
- d'impliquer les élèves, les parents et les tiers dans la vie scolaire.

La gestion des relations extérieures

Le/la Directeur/trice adjoint/e:

- assure les relations avec le C.P.M.S, le S.A.J., le S.P.J.;
- peut être chargé des relations avec d'autres partenaires extérieurs (services de police, service des équivalences et si nécessaire avec le vérificateur des dossiers, sanction des études, service de médiation scolaire, etc).

Il/elle sera capable:

- de nouer des relations avec l'environnement économique, social et culturel ;
- d'identifier les ressources extérieures et établir des synergies.

La planification et la gestion active de son propre développement professionnel

Le/la Directeur/trice adjoint/e :

- s'enrichit continûment de nouvelles idées, compétences et connaissances ;
- s'inscrit dans une démarche de formation continuée ;
- autoévaluera régulièrement son fonctionnement professionnel et en tire de nouvelles lignes d'action ou de comportement.

Cette liste des tâches n'est pas exhaustive.



Compétences Techniques		
Niveaux de maitrise Aptitude à acquérir la compétence -> avoir des notions théoriques	Niveau attendu en:	
Élémentaire -> agir de façon réactive, avec accompagnement Intermédiaire -> agir de façon proactive, autonome Avancé -> agir avec excellence, faire preuve d'anticipation	Jury	Fonction
Réglementation		
Veiller au respect de la législation et des règlements au sein de l'établissement	В	С
Avoir la capacité de lire et comprendre un texte juridique	В	С
Pédagogique		
Agir pour réaliser les buts éducatifs et pédagogiques de l'établissement	В	С
Conseiller et évaluer les éducateurs dans l'accomplissement de leurs tâches éducatives	С	D
Veiller à la bonne intégration des élèves dans la vie de l'école et assurer le suivi de ceux dont le cas où les difficultés réclament une attention particulière	С	С
Disposer de compétences pédagogiques et montrer un intérêt pour la recherche en éducation adaptée au niveau d'enseignement concerné	С	D
Méthodologie		
Gérer des réunions	В	С
Gérer des conflits	С	D
Numérique		
Avoir la maitrise de l'outil informatique et disposer de bonnes connaissances dans les applications informatiques de l'enseignement (Cerbère et ISIS)	В	С
Être capable d'aider le directeur dans l'implémentation du numérique dans les dispositifs d'enseignement et de gouvernance dans le cadre du développement de l'environnement numérique de son établissement et de l'enseignement en Communauté française	А	В
Métier		
Coordonner avec l'équipe éducative les activités extérieures para- ou extrascolaires	В	С
Analyser et, si nécessaire, adapter le contrôle des présences ainsi que la surveillance des élèves à l'intérieur et aux abords de l'établissement en collaboration avec sa direction	С	D
Veiller au bon accueil des parents, des élèves et des tiers et à la communication de l'information, dans les domaines qui relèvent de ses attributions	С	С
Organiser avec la (les) personne(s)- ressource(s) le fonctionnement du centre de documentation (bibliothèque, médiathèque, centre cyber-média)	В	С
Organiser le travail des éducateurs	В	С
Gérer la discipline générale de l'établissement	С	D
Communication		
Maîtriser les techniques de la communication écrit	С	С
Maîtriser les techniques de la communication orale	С	С



Compétences Comportementales		
Niveaux de maitrise	Niveau attendu	
Aptitude à acquérir la compétence -> avoir des notions théoriques	en :	
Élémentaire -> agir de façon réactive, avec accompagnement Intermédiaire -> agir de façon proactive, autonome Avancé -> agir avec excellence, faire preuve d'anticipation	Jury	Fonction
Intégrer l'information		
Analyser l'information	С	D
Etablir des liens entre diverses données, concevoir des alternatives et tirer des conclusions adéquates	В	С
Résoudre des problèmes		
Traiter et résoudre les problèmes de manière autonome. Chercher des alternatives et mettre en œuvre des solutions	С	D
Travailler en équipe		
Créer et améliorer l'esprit d'équipe en partageant ses avis et ses idées et en contribuant à la résolution de conflits entre collègues	С	D
Avoir le sens de l'écoute et de la communication	С	D
Faire preuve de fiabilité		
Agir de manière intègre, conformément aux attentes de l'organisation. Respecter la confidentialité et les engagements et éviter toute forme de partialité	С	D
S'adapter		
Adopter une attitude souple face aux changements, et s'adapter aux circonstances changeantes et à des situations variées	С	D



Compétences investiguées

Voici un récapitulatif des compétences qui seront investiguées :

Il faut minimum 60% des points pour figurer dans le classement des lauréats potentiels (minimum de 60/100) soit : 72/120

Profil de compétence	Pondération	
Motivation	20	
Compétences techniques	55	
Etre capable de gérer des conflits	10	
Gérer la discipline générale de l'établissement	15	
Avoir la maitrise de l'outil informatique et disposer de bonnes connaissances dans les applications informatiques de l'enseignement (Cerbère et ISIS)	5	
Disposer de compétences pédagogiques et montrer un intérêt pour la recherche en éducation adaptée au niveau d'enseignement concerné	5	
Maîtriser les techniques de la communication écrite	10	
Maîtriser les techniques de la communication orale	10	
Compétences comportementales	45	
Intégrer l'information	10	
Travailler en équipe	15	
Faire preuve de fiabilité	10	
S'adapter	10	
Total	120	

Le classement des lauréats sera établi sur base des résultats obtenus lors des épreuves. À égalité de points, la priorité sera donnée à la personne ayant obtenu le plus grand nombre de points à la partie « Gérer la discipline générale de l'établissement ». Si pour cette partie, des personnes ont des points égaux, leur classement sera établi de manière aléatoire.





Formulaire de candidature Promotion et Sélection de l'Enseignement

Fonction : Directeur/trice adjoint/e Référence : WBE DA 2024 038

Le document que vous vous apprêtez à remplir pourra être utilisé comme <u>un outil de tri</u> des candidatures reçues conformément à l'article 28decies, §2 du décret du 4 janvier 1999 relatif aux fonctions de promotion et de sélection.

Consignes:

- Ce document est un formulaire, veillez à répondre de manière claire, développée et détaillée à l'ensemble des questions posées dans l'espace grisé mis à votre disposition;
- Afin d'assurer une équité de traitement entre les candidats, il est impératif de suivre la consigne annoncée en respectant le nombre maximum de caractères.
- Il vous est demandé de bien motiver vos réponses, d'éviter les abréviations et d'être compréhensible par tous ;
- Nous attirons votre attention sur le fait que votre maîtrise de la communication écrite sera prise en compte dans le cadre de l'analyse de votre candidature ;
- Ce formulaire est à compléter électroniquement et à joindre à votre dossier de candidature ;
- Le formulaire joint à votre dossier de candidature doit être une production personnelle spécifique à l'établissement concerné, toute tentative de tricherie (plagiat, etc.) entrainera l'exclusion du candidat de la procédure de sélection.

Le formulaire de candidature est téléchargeable sur ce lien :

https://www.wbe.be/enseignement-evolution/



Informations personnelles
Nom:
Prénom :
Matricule enseignant :
Ancienneté de service au sein de WBE (nombre d'années) :
Sexe : Masculin Féminin X
Date de naissance :
Adresse privée :
Téléphone privé :
Mail privé :
Présentation
Fonction actuelle :
Depuis le :
Intitulé de l'école :
Intitulé du Pouvoir Organisateur :
Décrivez le contenu général de votre fonction actuelle (missions et tâches) :



Formation

Diplôme(s) obtenu(s)/ en cours d'obtention

Du – au	Organisme de formation	Intitulé du diplôme	Résultat
			□Réussi - □ En attente
			□Réussi - □ En attente
			□Réussi - □ En attente
			□Réussi - □ En attente
			□Réussi - □ En attente
			□Réussi - □ En attente
			□Réussi - □ En attente
			□Réussi - □ En attente
			□Réussi - □ En attente
			□Réussi - □ En attente

Brevet(s)/attestation(s) de la formation spécifique.

Du – au	Organisme de	Intitulé du diplôme	Résultat	Copie jointe au dossier
	formation			de candidature
			☐ Réussi - ☐ En attente	□Oui - □ Non
			☐ Réussi - ☐ En attente	□Oui - □ Non
			☐ Réussi - ☐ En attente	□Oui - □ Non
			☐ Réussi - ☐ En attente	□Oui - □ Non
			☐ Réussi - ☐ En attente	□Oui - □ Non
			☐ Réussi - ☐ En attente	□Oui - □ Non



Partie 1: Attributions

Détaillez vos connaissances / compétences utiles à la fonction de Directeur/trice adjoint/e pour l'AR Jodoigne telle que détaillée dans l'appel à candidatures. Vous disposez de 2000 caractères (espaces compris) par question pour répondre.

- 1. À partir des éléments repris dans l'appel à candidatures, décrivez une situation vécue où vous avez incarné l'action pédagogique et éducative¹ telle que prônée par WBE et qui vous semble en adéquation avec la réalité de la fonction de directeur/tice adjoint/e. Détaillez cette situation en expliquant votre rôle, les actions que vous avez menées et les résultats. En quoi cette situation vous semble-t-elle en adéquation avec la fonction de Directeur/trice adjoint/e?
- 2. Décrivez une expérience professionnelle <u>vécue</u> au cours de votre carrière où vous avez endossé le rôle d'un/e chef/fe d'équipe. <u>Expliquez</u> la situation, votre <u>fonctionnement</u>, les <u>actions</u> que vous avez menées et les <u>résultats</u> obtenus.

Partie 2: Prise de fonction

Vous disposez de 2000 caractères (espaces compris) par question pour répondre.

- 1. En tant que Directeur/trice adjoint/e, quelles sont les actions prioritaires que vous mettriez en place afin d'apporter un soutien à l'équipe d'éducateurs de l'AR Jodoigne ? Expliquez.
- 2. Une de vos attributions en tant que Directeur/trice adjoint/e est de proposer des améliorations concernant la gestion des présences des élèves, quelles sont les actions que vous pourriez proposer à la Direction de l'AR Jodoigne?

Merci pour l'intérêt porté à cette fonction!
Une fois complété, ce formulaire est à joindre à votre dossier de candidature tel que décrit dans le profil de fonction du poste concerné.

¹ Disponible sur notre site internet : https://www.wbe.be/nos-ecoles/valeurs-projets-educatif-et-pedagogique/